

L'IRSIA, Intercommunale de la région de Mons,
recherche pour son réseau de crèches :



des puéricultrices/teurs (H/F) à temps plein/partiel dans les conditions APE.

DESCRIPTION DE L'INSTITUTION

L'IRSIA est une Intercommunale active dans le secteur de la Petite Enfance, dans la région du Borinage.

Nous accueillons près de 300 enfants de 0 à 3 ans, répartis dans notre réseau de crèches et d'accueillantes d'enfants ; toutes ces structures étant agréées et subventionnées par l'ONE.

Plus de détails sur notre institution et nos services : <https://www.irsia.be/>

PROFILS RECHERCHES

Être en possession de l'un des titres suivants :

- Bachelier en Accueil et Education du Jeune Enfant ;
- Certificat de qualification puériculteur/puéricultrice ;
- Certificat de qualification agent/agente d'éducation ;
- CESS et une des formations suivantes :
 - Un certificat de qualification auxiliaire de l'enfance ;
 - Un certificat de qualification éducateur/éducatrice ;
 - Un diplôme de formation de chef/cheffe d'entreprise : accueillant/accueillante d'enfants ou de directeur/directrice de maison d'enfants.

Cette liste de titres requis correspond aux exigences de l'ONE pour la fonction.

Pour plus de détails ou infos sur les cas particuliers : <https://www.one.be/professionnel/qualite-et-formations/formations-initiales/accueil-de-la-petite-enfance/personnel-daccueil/>

DESCRIPTION DE LA FONCTION

La/le puéricultrice/teur assure notamment les tâches suivantes :

- L'encadrement des enfants ;
- L'établissement et l'entretien d'une relation de confiance quotidienne avec les parents ;
- Le maintien de la santé et la qualité de l'hygiène des soins, des repas et du sommeil des enfants ;
- La collaboration à la mise en œuvre et au respect du Projet d'accueil ;
- L'implication quotidienne dans la vie et le travail d'équipe de la crèche ;
- Le suivi administratif de l'accueil.

En tant que puéricultrice volante, le travailleur est susceptible d'aller renforcer l'ensemble des crèches de l'Intercommunale.

En cas d'absence de personnel, quel que soit son lieu d'affectation, la puéricultrice volante est susceptible de se voir demander de changer de crèche et/ou d'horaire en fonction du besoin réel.

NATURE JURIDIQUE DE L'EMPLOI

Postes contractuels à durée déterminée.

DUREE DE PUBLICATION DES OFFRES

Du 05/08/2026 au 16/08/2026.

ECHELLE BAREMIQUE ET AVANTAGES

- Conformément à l'application de la Révision Générale des Barèmes des agents des pouvoirs locaux en Région Wallonne : Echelle D2 (minimum 2.656,85 € mensuel brut indexé pour un temps plein).
- Prise en considération de jusqu'à 10 années d'ancienneté dans une fonction similaire dans le privé et de l'ancienneté totale dans le secteur public sur base des attestations ad hoc.
- Chèques-repas (valeur 6,00 €).
- Allocation de foyer/résidence.
- Congés du secteur public.

PLANIFICATION ET CONDITIONS DES EPREUVES

L'entièreté de nos conditions générales et particulières de recrutement sont disponibles sur la page Emploi de notre site internet : <https://www.irsia.be/emploi/>.

MODALITES DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet comprenant **lettre de motivation, CV et une copie du diplôme requis** est à transmettre, pour le 16 août 2026 au plus tard uniquement via notre site Internet : <https://www.irsia.be/emploi/>.